

D 785 CHILI: QUE FAIRE DES MILITAIRES?

Dans l'hypothèse d'un retour à l'état de droit, que faire des militaires? Telle est la question qui vient inévitablement en tête de toute analyse des milieux d'opposition aux régimes militaires d'Amérique latine. C'est la question qui s'est posée au Brésil dès 1978 (cf. DIAL D 451 et 560), en Uruguay en 1980 (cf. DIAL D 631), puis en Argentine en 1981 (cf. DIAL D 781).

Elle a aussi été posée au Chili en mai 1980, à travers une longue déclaration intitulée "Une alternative démocratique pour le Chili", dont nous donnons le plan en annexe de ce document DIAL. Cette plateforme militaire a été élaborée par un groupe d'hommes politiques de l'opposition au régime du général Pinochet, intitulé "Groupe de Caracas" et composé de membres des divers partis de gauche, de démocrates-chrétiens, d'indépendants et d'anciens militaires. C'est au terme de quatre ans de travaux que ce groupe a rendu public ce manifeste. Il a été largement diffusé au Chili.

L'importance n'en a pas échappé aux militaires chiliens. Dans les mois qui ont suivi, des membres des Forces armées, anonymes mais liés au pouvoir, ont ainsi élaboré une réponse au manifeste du groupe de Caracas. C'est ce texte que nous donnons ci-dessous. Dans leur critique, les militaires ne s'attachent qu'à la partie concernant leur corporation, ainsi que le lecteur pourra s'en rendre compte.

Ce document illustre parfaitement l'actuel dialogue de sourds dans les régimes militaires latino-américains:

- les opposants veulent soumettre l'armée au pouvoir politique pour la rendre indépendante des partis;
- les militaires, en se voulant indépendants des partis, constituent en fait le seul parti au pouvoir.

Note DIAL

RÉPONSE À

"UNE ALTERNATIVE DÉMOCRATIQUE POUR LE CHILI"

1- Introduction

Il a été, ces temps derniers, distribué par la poste et de façon clandestine un document intitulé "Une alternative démocratique pour le Chili" (1). Ce document a été élaboré, à la date du 1er mai de cette année, par un groupe de personnes s'intitulant "Groupe de Caracas".

(1) En annexe DIAL, nous donnons le plan de ce long document du 1er mai 1980 (Ndt).

Ledit "Groupe de Caracas" serait constitué, d'après ses propres dires, de membres des différents partis de gauche et de la Démocratie chrétienne, d'indépendants et d'anciens militaires; en leur qualité d'exilés, ils ont formé un soi-disant "noyau de convergence" de l'opposition à l'étranger, dont la mission serait de revenir au passé.

En général, le document d'analyse aborde différents aspects de la situation politique nationale, puis élabore un programme commun rassemblant les conceptions divergentes de l'opposition à l'actuel gouvernement de la République, une opposition dispersée et minoritaire.

Plus particulièrement, la proclamation en question comporte quelques paragraphes sur la manière dont ce groupe conçoit les futures "Forces armées" dans le schéma politique qu'il avance.

Parce que nous estimons que de telles conceptions portent directement et sérieusement atteinte au caractère institutionnel des Forces armées, nous avons jugé nécessaire de faire connaître les points de ce document qui ont trait à l'institution militaire. Ses membres pourront ainsi se faire une opinion sur les objectifs de ce groupe politique et voir où l'on prétend les conduire.

2- Transcription du passage de "Une alternative démocratique pour le Chili" portant sur les Forces armées.

† Les Forces armées, la sécurité et la défense nationales

L'indispensable et nécessaire restructuration des Forces armées (2) revêt une importance particulière. C'est un sujet aussi délicat qu'important, d'où la passion et la lâcheté, comme pré-supposés pour un règlement, doivent être absentes. Nous tenons à exprimer avec sérieux notre opinion sur la question, laquelle a été jusqu'à maintenant délibérément passée sous silence ou, du moins, abordée subrepticement.

La restructuration des Forces armées doit reposer, en premier lieu, sur le principe selon lequel la souveraineté nationale et l'autorité conséquente résident dans "le peuple" (3) qui en est l'unique dépositaire. C'est là l'essence de la démocratie. C'est le peuple qui détermine librement s'il exerce directement cette autorité ou s'il la délègue. Nous sommes d'accord sur le fait qu'au Chili, dans la conjoncture historique actuelle, il faut maintenir le régime traditionnellement existant en vertu duquel le peuple a délégué aux Forces armées la défense de l'intégrité territoriale. Mais on ne doit pas oublier que le possesseur légitime des armes est le peuple chilien qui, dans un acte de la plus grande confiance, délègue leur usage aux Forces armées dans le seul but de la défense extérieure. Ceux, donc, qui ordonnent que ces armes soient utilisées contre le peuple déléguant pour le dépouiller de son autorité, commettent un acte perfide appelant un châtiment sévère.

En second lieu, la restructuration doit être commandée par une conception correcte de la sécurité nationale et de la défense nationale qui, bien que liées l'une à l'autre, n'en sont pas moins différentes l'une de l'autre.

La sécurité nationale est une fonction essentielle de l'autorité politique démocratiquement constituée. Elle comprend toutes les activités du corps

(2) Les passages soulignés le sont par les militaires reproduisant le document original (NdT).

(3) Les guillemets n'existent pas dans le texte original (NdT).

social, qu'elles soient d'ordre politique, économique, social ou culturel. La sécurité nationale a pour objectifs la défense du régime politique que le peuple s'est librement donné, le respect des droits de l'homme et des institutions démocratiques, la protection des ressources naturelles, le développement économique et indépendant du pays, le renforcement de la culture nationale, l'enrichissement de la vie sociale et le bien-être de tous les Chiliens.

La sécurité nationale est le propre de toute la communauté; elle relève de la compétence, impossible à déléguer, des autorités politiques en tant que la défense nationale s'applique exclusivement aux tâches de prévention et de défense du pays en cas d'agression extérieure. C'est à cet effet ultime que le Chili dispose des Forces armées comme d'un corps spécialisé et professionnel ayant un rôle spécifique à remplir.

Cette conception de la sécurité nationale s'oppose radicalement à celle qui préside aujourd'hui au comportement des Forces armées chiliennes et qui privilégie la défense des intérêts stratégiques des grandes puissances capitalistes. Selon cette dernière conception, les corps militaires se voient assigner un rôle secondaire dans la défense territoriale, alors que prédomine le maintien de l'ordre capitaliste interne par le moyen de la répression populaire. Point n'est besoin d'un effort considérable pour comprendre qu'il s'agit là d'une doctrine antidémocratique, dans la mesure où elle refuse au peuple son autorité à décider des destinées de la nation et où elle introduit le concept aberrant d'"ennemi de guerre interne". Sa mise en oeuvre mène inévitablement à la négation des droits de l'homme. Il s'agit de plus d'une doctrine antinationaliste, car elle fait passer les critères et intérêts de puissances étrangères avant la défense de la souveraineté chilienne. Ce ne sont pas là des affirmations gratuites; elles sont consignées dans les documents officiels de la Junte interaméricaine de défense (4), dans lesquels les Forces armées chiliennes se voient attribuer la mission principale de maintien de l'ordre interne.

Le remplacement d'une doctrine par une autre supposera une formation nouvelle et une éducation professionnelle libre de l'influence étrangère des grandes puissances et entreprises transnationales, ou libre d'une politique de sécurité étrangère à la conception démocratique, progressiste et populaire.

+ Des Forces armées démocratiques, participantes et professionnelles

Sur la base de ces notions on peut parfaitement comprendre que les Forces armées sont appelées à être un corps démocratique par excellence, participant à la société civile, appliqué à la défense extérieure et efficace sous l'angle professionnel.

Leur caractère démocratique implique l'obéissance à la Constitution et à la loi, la sujétion aux autorités politiques, l'adhésion aux doctrines sociales et de sécurité nationale authentiquement démocratiques et nationales, ainsi que la formation individuelle de leurs membres aux valeurs de la démocratie et au respect des droits concrets du peuple.

Le fait que les Forces armées disposent du monopole des armes les plus puissantes et qu'elles soient les corps constitués les plus disciplinés et les mieux organisés, ne leur donne aucun droit ni privilège particulier. Elles ne peuvent donc pas intervenir dans les choix librement ratifiés par

(4) Sur la Junte interaméricaine de défense, à propos de l'Argentine, cf. DIAL D 642 (NdT).

le peuple pour l'organisation de sa vie comme nation, ni remplir des fonctions au regard desquelles l'Etat démocratique dispose de ses propres moyens.

Les Forces armées doivent agir sous la juridiction et le contrôle de l'autorité émanant de la volonté populaire. Le système de désignation de leurs chefs ne peut procéder d'elles-mêmes mais doit garantir le plein exercice de ce principe. Leur traitement par rapport à la justice doit se faire sur un pied d'égalité avec le reste de la population, sauf pour les cas et faits étroitement reliés aux fonctions proprement militaires, à déterminer par un nouveau Code de justice militaire.

La participation des Forces armées à la société civile implique leur intégration à des tâches de développement national et la reconnaissance du droit de vote à tous leurs membres, comme citoyens chiliens jouissant de tous leurs droits et devoirs, sans d'autres limites que celles requises par leur fonction professionnelle.

Le rôle que remplissent les Forces armées dans la défense nationale suppose une distinction claire d'avec les tâches de police et de sûreté intérieure. Celles-ci relèvent des corps de police, qui doivent dépendre directement des organismes d'Etat chargés de l'ordre à l'intérieur.

L'Etat chilien devrait veiller prioritairement à ce que les Forces armées soient hautement efficaces dans la fonction que le peuple leur a attribuée. Le Chili doit pouvoir compter sur des Forces armées capables, efficaces et bien équipées pour la défense de sa souveraineté, en cas d'agression.

En résumé, il faut mettre en place une nouvelle structure militaire dont la capacité opérationnelle soit d'ordre strictement défensif, propre à dissuader toute agression extérieure; elle ne doit donc avoir aucune prétention offensive ni volonté d'occupation du territoire national pour y écraser la souveraineté populaire. L'appareil militaire doit être démocratique dans son organisation pour l'accueil et la promotion; il doit permettre à ses membres de participer activement aux tâches de production et de s'intégrer à la vie sociale du pays en temps de paix. Il doit également rendre possible la mobilisation de l'ensemble du peuple en temps de guerre.

Les retrouvailles entre le Chili et ses Forces armées sont la condition indispensable pour préparer l'avenir de la patrie. Nous concevons les Forces armées de demain non comme les gendarmes de l'ordre intérieur, mais bien comme les membres participants du changement social et les interprètes fidèles de l'immense majorité de la nation.

3- Commentaires

L'introduction à la question de la restructuration des Forces armées fait clairement état de l'existence de positions diversifiées en la matière.

En effet, on admet les présupposés extrêmes de "passion" (les ultras) et de "lâcheté" (les modérés) dans les différentes solutions possibles du problème. Une telle autocritique permet d'en déduire que l'alternative proposée est une conjugaison de ces deux présupposés, ce qui laisse présager l'existence d'un autre présupposé, fondamental et dangereux: la suppression des Forces armées; cette perspective ressort clairement et continuellement de l'ensemble de l'exposé.

L'une des bases de restructuration des Forces armées c'est le principe selon lequel le peuple est dépositaire de la souveraineté nationale; ce

principe ne souffre aucune discussion, à condition que soit donnée au terme "peuple" son interprétation adéquate. On sait que, pour les rédacteurs marxistes du document, l'acception de peuple n'est donnée qu'à ceux ayant inconditionnellement adhéré à leurs postulats. N'est pas "peuple" celui qui pense différemment. Dans le cas du Chili n'ont été peuple que les 30% de votants qui ont été de leur côté au moment des élections. Les 70% restants ont été appelés "les ennemis du peuple" et pour eux, logiquement, il n'y a pas de reconnaissance de leur souveraineté.

En partant du principe du "peuple souverain", le Groupe de Caracas tire argument de l'existence, quant à l'exercice de la souveraineté nationale, de l'alternative suivante:

- l'exercice direct de l'autorité par le peuple,
- ou la délégation de cette autorité.

Sur la question des Forces armées, le premier membre de l'alternative implique qu'elles n'existent pas. Le peuple ne délègue à personne la fonction de la sécurité et de la défense nationale. Il n'y a pas de Forces armées professionnelles. Un exemple clair de cette façon de voir est donné par ce qui se passe en République d'Iran, où le peuple s'est chargé lui-même de l'exercice de sa souveraineté.

C'est là un des aspects les plus sérieux et dangereux de la conception du Groupe de Caracas. Il déclare que "dans la conjoncture historique actuelle, il faut maintenir le régime en vertu duquel le peuple a délégué aux "Forces armées la défense de l'intégrité territoriale".

Une telle conception fait immédiatement naître les doutes suivants: la délégation n'est-elle valable que dans la conjoncture actuelle? Et dans l'avenir? Peut-être songe-t-on à la suppression des Forces armées et à leur remplacement par des milices populaires? Est-ce la raison de l'insistance sur la légitimité de la possession des armes par le peuple chilien? N'est-ce pas là l'autre alternative avancée?

Le groupe en question a souligné que, selon les circonstances, dans la conjoncture qui est la nôtre aujourd'hui, la délégation donnée par le peuple aux Forces armées ne doit s'entendre que pour la défense contre un danger extérieur. On veut ainsi méconnaître de façon délibérée l'existence d'autres types de menaces que sont les différentes formes de subversion pour mettre directement en jeu la survie de l'Etat.

Il n'est ainsi guère difficile de comprendre qu'avec la mise en application de tels concepts, l'ennemi intérieur sera libre de ses agissements puisque libéré des entraves que lui impose une force armée vigilante, dont la mission est de préserver l'intégrité de la nation.

Personne ne peut mettre en doute le fait que cette façon de voir relève de l'optique marxiste de neutralisation des Forces armées, nationalistes et non politisées, obstacle principal que rencontrent les marxistes sur le chemin de la conquête du pouvoir total dans les différents pays.

Historiquement, la tactique utilisée par le marxisme est celle de la destruction des armées nationales et leur remplacement par des milices révolutionnaires (armées populaires), ou celle de leur neutralisation par la limitation de leurs fonctions, l'élimination des chefs et personnels inaptes, la conscientisation individuelle et collective, pour parvenir à des Forces armées inconditionnelles du régime, grâce à quoi les conditions sont créées pour l'implantation du totalitarisme dans le pays.

Par ailleurs, ce fameux "Groupe de Caracas" donne son sentiment sur sa conception de la sécurité et de la défense nationale. Sur ce point on relève une inadéquation totale.

Pour les membres du groupe, la sécurité nationale est une fonction qui relève essentiellement de l'autorité politique, et dont sont définitivement exclues les Forces armées; celles-ci en effet, d'après le document en question, n'agissent pas au plan politique, économique, social et culturel qui est caractéristique des activités du corps social. Nous avons du mal à comprendre comment on peut parler d'une sécurité nationale dans laquelle les Forces armées d'un pays ne seraient pas parties prenantes. Plus encore, si l'on nous attribue, ainsi que le fait le "projet Caracas", la seule et unique fonction de défense extérieure, il aurait fallu en conclure que celle-ci, jointe à d'autres aspects, constitue un élément fondamental de la sécurité nationale. Une telle omission préméditée ne peut se comprendre que dans la perspective de mise à l'écart des Forces armées par rapport à la tâche de préservation de l'Etat.

Pour ce qui est de l'analyse du concept de sécurité nationale, le document en question répète les mêmes balivernes et vieux radotages ou slogans chers à la propagande marxiste et qui, dans le cas présent, ne méritent même pas d'être retenus.

Le "Groupe de Caracas" termine son raisonnement sur la sécurité et la défense nationales en rappelant encore une fois, en toute clarté et sans aucun déguisement, la nécessité de conscientiser politiquement et idéologiquement les Forces armées en fonction des intérêts du marxisme international.

Le document en question continue, dans un deuxième paragraphe, avec la définition de ce qu'il entend par Forces armées démocratiques, participantes et professionnelles. Le caractère "démocratique" des Forces armées est attribué par ledit groupe aux institutions militaires qui adhèrent inconditionnellement aux postulats politico-sociaux de son idéologie. Ne sont donc pas des Forces armées démocratiques celles qui se maintiennent en dehors de toute influence partisane, celles chez lesquelles le mérite professionnel a lui seul priorité sur le politique, ou celles qui font converger leurs efforts sur les fins les plus sacrées de la patrie. Au contraire, de telles Forces armées sont automatiquement qualifiées de "réactionnaires" et, logiquement, d'"ennemies du peuple".

A ce point de l'analyse, on peut faire remarquer que le groupe marxiste - en reconnaissant tacitement l'engagement actuel des Forces armées dans le sens des intérêts supérieurs de la nation - insiste sur leur neutralisation en proposant la conscientisation individuelle de leurs membres comme seule façon de les écarter du chemin que ce groupe s'est fixé pour la conquête du pouvoir.

Au prix de bien des subtilités, les membres du groupe fourbissent des arguments pour retirer aux Forces armées leur mission de maintien de l'ordre à l'intérieur du pays. Ils vont jusqu'à se dire d'accord que le seul fait de disposer du monopole des armes n'est pas source de droits ni de privilèges spéciaux pour intervenir dans la vie de la nation, dont le développement doit être orienté et conduit par le biais des mécanismes propres à un système "réellement démocratique".

Nous sommes convaincus que cette affirmation garde toute sa valeur tant que les mécanismes politiques rendent le système viable. Mais quand il n'en

est plus ainsi et qu'apparaissent les conditions de chaos, de destruction, de désordre, d'anarchie, etc. (période de l'Unité populaire), les Forces armées se voient investies, avec une vigueur extraordinaire, non seulement du droit mais aussi de l'obligation impérieuse de préserver la nation, pour éviter sa désagrégation et la perte conséquente de l'identité nationale.

Un autre point à relever dans le travail du groupe en question, c'est le système de promotion et de désignation des chefs qu'il postule. Ce système correspond à la méthode adoptée par tous les régimes marxistes du monde. L'ingérence directe du parti au pouvoir dans la désignation de tous les chefs est la règle fondamentale pour obtenir la subordination absolue des Forces armées aux impératifs du groupe dirigeant.

Cette manière de procéder est absolument contraire à notre conception de Forces armées indépendantes et professionnelles, toutes caractéristiques essentielles qui assurent la qualité, l'efficacité et l'appui que le pays attend de son institution militaire.

En continuant la critique du document du "Groupe de Caracas", on peut découvrir une nouvelle contradiction fondamentale au sujet des Forces armées qualifiées de "participantes".

Comment cela peut-il se faire si, conformément à la conception du groupe sur la sécurité nationale, celles-ci sont définitivement mises à l'écart des agissements du corps social? Cela signifie-t-il par hasard que l'idée de participation, définie dans le texte que nous commentons, n'est que rhétorique et démagogie? A moins que l'idée réelle soit d'utiliser à nouveau les Forces armées à des tâches domestiques secondaires, dans le domaine économique et social, ainsi que cela en a été l'habitude au cours de gouvernements antérieurs?

Les membres du groupe ajoutent à leur perspective "participative" le droit de vote pour tous les membres des Forces armées. Le sujet, en soi complexe, est utilisé par les marxistes dans le seul but de faire entrer la politique dans les casernes, car ils y voient la brèche par laquelle diviser et briser la cohésion verticale et horizontale de l'institution militaire.

La suggestion de séparer les Forces armées des corps de police, en faisant passer ceux-ci sous le contrôle d'une autorité politique différente de celle qui préside aux Forces armées, est sans aucun doute destinée à favoriser le démantèlement de la structure actuelle que le gouvernement s'est donnée dans le but de renforcer et d'augmenter la capacité professionnelle indépendante des corps de police.

La proposition du "Groupe de Caracas" se termine par l'évocation des "retrouvailles entre le Chili et ses Forces armées". Pour qu'il y ait de telles retrouvailles, encore faudrait-il qu'il y eût séparation entre les Forces armées et les citoyens! L'analyse la plus élémentaire du passé permet de vérifier que ces retrouvailles n'ont d'existence que dans les esprits de groupes politiques gauchisants et minoritaires, car l'immense majorité du pays a vécu dans une union étroite avec ses Forces armées à partir du moment où elle a constaté, le 11 septembre 1973, que celles-ci étaient les interprètes du sentiment national.

En tout cas, il est intéressant de relever le fait que les membres du "Groupe de Caracas" réclament des retrouvailles avec les Forces armées à condition qu'elles soient le théâtre des changements que nous avons sommai-

rement évoqués dans cette étude. C'est là un autre point sensible. Nous devons savoir en effet qu'il existe des volontés tellement obnubilées par le souci de récupérer définitivement le pouvoir, qu'elles sont prioritairement occupées à élaborer des modalités et conceptions politiques consistant à neutraliser ou - pire encore - à minimiser les Forces armées.

4- Conclusions

Près de sept années de gouvernement militaire se sont écoulées, et c'est maintenant seulement que fait son apparition un essai de proposition unitaire présentée par l'opposition en exil comme une alternative pour l'avenir du pays.

La période écoulée a été remplie de déclarations isolées dans lesquelles chacune des boutiques politiques de l'opposition, tant en exil que dans la clandestinité mais toutes en recul, était soucieuse de faire connaître sa pensée sur l'avenir politique du pays. Dans nombre de ces déclarations, les Forces armées ont fait l'objet d'une étude superficielle, sauf chez les marxistes dont les idées sur la question relèvent clairement d'une définition dogmatico-doctrinaire. Dans leur esprit, les Forces armées doivent être hautement politisées et les volontés de leurs membres, au plan tant individuel que collectif, mises inconditionnellement à la disposition du parti, lequel est le centre unique du pouvoir pensant et la concrétisation de la dictature du prolétariat.

Le travail fait par le "Groupe de Caracas" serait l'expression d'un soi-disant consensus entre opinions diverses; mais on y relève, en matière de Forces armées, une prédominance de la conception marxiste. Les indépendants et les démocrates-chrétiens qui ont collaboré au projet, n'ont même pas réussi à camoufler sommairement la pensée centrale de la position communiste.

Pour ce qui est des idées sur les Forces armées, on peut constater qu'il s'agit d'un ramassis de concepts ambigus, incohérents et contradictoires, dont l'élaboration est certainement le résultat de la nécessaire superposition de critères divergents. En tout cas, l'axe central de la réflexion sur les Forces armées est la volonté évidente de restructuration de l'institution militaire, sur la base idéologique d'un assujettissement à l'autorité détenue par le parti politique au pouvoir.

Ce qui vient d'être dit doit permettre à chacun des officiers et des membres des Forces armées de se mettre en état d'alerte dans nos tâches quotidiennes, quel que soit le cadre de nos activités. Il faut prendre la mesure du danger direct que courraient nos institutions si de telles propositions venaient à être appliquées, ne serait-ce que partiellement.

En plus du rejet catégorique des subtiles perspectives de l'ennemi, qui camoufle ses intentions sournoises derrière des arguments "démocratiques, progressistes et populaires", nous devons réaffirmer notre volonté de servir les plus hauts intérêts de la patrie en resserrant toujours plus les rangs. Nous continuerons ainsi d'être le fondement, solide comme le granit, de la vraie démocratie chilienne, ce système qui, recherché avec force, nous donne la garantie pour nos enfants et les enfants de nos enfants d'une liberté recouvrée le 11 septembre, au profit du vrai et réel peuple chilien.

Vive le Chili! Vive ses forces armées et d'ordre!

PLAN DU DOCUMENT DU GROUPE DE CARACAS
"UNE ALTERNATIVE DÉMOCRATIQUE POUR LE CHILI"

Introduction

Le drame du Chili

Une politique économique pour l'enrichissement d'une minorité
Une culture appauvrie
La rupture de l'unité nationale
Un dangereux isolement international

La nécessité d'un consensus démocratique

Le peuple commence à élaborer une alternative
Le consensus des forces démocratiques est indispensable pour en finir
avec la dictature, pour démocratiser le pays et pour construire
l'avenir de la nation
Les bases d'un programme commun

Vers une nouvelle démocratie

Une démocratie basée sur le respect des droits de l'homme, le pluralisme
et la participation
Une nouvelle Constitution comme début d'un processus ininterrompu de
démocratisation
Une justice égalitaire
Un pilier de la nouvelle démocratie: des pouvoirs communaux et régionaux
largement participatifs
Rendre effective la liberté d'expression par la démocratisation des
moyens de communication
*Les Forces armées, la sécurité et la défense nationale
*Des forces armées démocratiques, participantes et professionnelles

Vers une nouvelle économie

Le projet démocratique exige une nouvelle économie
Nous sommes capables de construire une économie dynamique au service de
tous les chiliens
Priorités pour le développement
Une nouvelle étape dans l'industrialisation
Une nouvelle étape pour notre agriculture
La souveraineté nationale exige une économie non dépendante
Une économie démocratique dans sa propriété et sa gestion
Les objectifs économiques immédiats pour un gouvernement démocratique

Vers la fin de l'isolement international

Une politique internationale en faveur de la paix, de la démocratie et
de la coopération
Une politique de relations de respect mutuel et bénéfique avec les
Etats-Unis

L'étape de transition

Propositions pour le développement de la convergence démocratique

Groupe de Caracas, le 1er mai 1980

(*) Passages reproduits dans la réponse des militaires chiliens,
en première partie de ce document DIAL (NdT).

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 240 F - Etranger 285 F - Avion 350 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441